MASTER PROFESSIONNEL 2E ANNÉE

« DROIT DE L'URBANISME ET DE L'IMMOBILIER »

PARCOURS PROFESSIONNEL :

« DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT »

OBJECTIF

Acquérir le socle de connaissances indispensables à tout intervenant dans le secteur de l'urbanisme ou de l'immobilier. Spécialisation orientée principalement vers l'acquisition des connaissances nécessaires à l'aménagement du territoire et à la gestion de projets d'urbanisme, d'environnement et de développement durable.
Le module ESI permet de bénéficier de séminaires professionnels orientés sur une approche B to B ainsi que l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession ce qui complète le programme proposé par l'Université de Perpignan.

DÉBOUCHÉS

Agent immobilier, Syndic de copropriété, Administrateur de biens, Promoteur, Responsable de programme en promotion immobilière, Prospecteur foncier, Personnel d'office HLM, Gestionnaire immobilier ou locatif, Responsable contentieux au sein d'organisme de crédit immobilier…

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme Bac +4 (avoir obtenu 240 crédits ECTS) dans les filières suivantes : Droit, Immobilier, MSG, Gestion technique du patrimoine immobilier, Urbanisme, Sciences Economiques, Sciences Politiques.
ou
Cadres et salariés en poste sur des fonctions juridiques ou techniques dans le domaine de l'immobilier souhaitant acquérir ou renforcer un niveau nécessaire (Bac+5) à la progression de leur carrière.
et
Examen du dossier de candidature et entretien.

RYTHME

2 jours par semaine : formation
3 jours par semaine : entreprise

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, période de professionnalisation, stagiaires en formation continue, CIF.

L'Ecole Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM, proposent dans le cadre de leur partenariat avec l'IUP de l'Université de Perpignan, un Master Professionnel en « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier ».
(Grade européen Master). La formation se déroule dans les locaux de l'ESI et s'organise en 4 semestres.
(Master 2 : semestre 3
semestre 4)

TARIFS

Nous consulter.

MASTER PROFESSIONNEL 2E ANNÉE

« DROIT DE L'URBANISME ET DE L'IMMOBILIER »

PARCOURS PROFESSIONNEL :

« DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT »

PROGRAMME

Semestre 3

- Contentieux foncier
- Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public
- Economie de l'habitat
- Expertise judiciaire, amiable et arbitrage
- Assurance de la construction et responsabilités des constructeurs
- Langues : anglais, espagnol ou allemand
- Contentieux de l'urbanisme durable et de l'immobilier
- Droit des espaces littoraux et montagnards
- Droit de l'espace rural et forestier

Semestre 3 : 210 h

Semestre 4

- Droit du développement durable
- Actualité du droit de l'urbanisme durable
- Pratiques architecturales et expertises techniques du bâtiment
- Informatique Autocad
- Informatique : préparation au C2i MD 2
- Management et communication interne
- Séminaire de recherche
- Conférences environnement socio-professionnel
- Intercommunalité et développement urbain
- Opérations d'urbanisme
- Gestion financière des collectivités locales

PÉRIODE EN ENTREPRISE :
AU MINIMUM 85 JOURS.

RÉALISATION D'UN RAPPORT DE STAGE
ET D'UN MÉMOIRE.
SOUTENANCE DU MÉMOIRE DEVANT JURY.

Semestre 4 : 227 h

Module « ESI »

- Approche interculturelle des marchés
- CRM
- Entrepreunariat
- Ethique et déontologie : l'exemple américain
- Les enjeux du logement social
- Management d'équipe appliqué
- Management et stratégie
- Marketing immobilier appliqué
- Technique ERP
- Ventre complexe et stratégique

Module « ESI » : 126 h

TOTAL : 563 h

Dossier non contractuel

CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
TéL. : 01 44 20 77 88 - Fax : 01 47 88 06 79
Mail : contact@fnaim.fr
www.groupe-esi.fr

ECOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER
Tour Ellipse - 41 avenue Gambetta
92928 PARIS LA DÉFENSE CEDEX